

■ **Manotta thermolaquage Sàrl**, à Romanel-sur-Morges, CH-550-0169571-2 (FOSC du 08.07.2005, p. 17). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte le 7 mars 2006. La raison sociale devient: **Manotta thermolaquage Sàrl en liquidation**. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 13 avril 2006.
Journal no 4957 du 02.05.2006
(03364852 / CH-550.0.169.571-2)